

de la commune d'ORDAN-LARROQUE (Gers)
Séance du 30 novembre 2022

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	12

Date de la convocation
23 NOV. 2022

Date d'affichage
23 NOV. 2022

Objet de la Délibération

L'an deux mil vingt-deux et le 30 novembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune d'ORDAN-LARROQUE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Marie-Line EVERLET, Maire.

Présents : M. Jean-Paul BERGES, Mme Patricia BRUNET POTENTI, M Helder DA CRUZ, Mme Maryse DARNAUD, M Fabien DUPRONT, M Cédric FONTAN, M Michel GARROS, Mme Estelle GOURIER, M Olivier JAQUEMET, M Jean-Claude LE MAIRE, Mme Michèle MAYRAN

Absents excusés : M Vanneck GASPARI, Mme Martine GOUZENNE, Mme Marie-Hélène LEMAITRE

Secrétaire de séance : M Helder DA CRUZ

OBJET : valorisation échange parcelles entre l'indivision Castéra et la commune d'Ordan-Larroque

Madame Le Maire rappelle que le 5 juillet 2022, le Conseil Municipal a délibéré sur l'échange de parcelles entre l'indivision Castera et la commune d'Ordan Larroque :

- Parcelles cédées par la Commune à l'indivision CASTERA : G n°1788, 1790, 1795
- Parcelle cédée par l'indivision CASTERA à la Commune : G n°1792

La parcelle G n°1789, ex G1706p1 ne fait pas partie de l'échange, comme indiqué par erreur dans la délibération du 5 juillet.

Il convient de compléter cette délibération avec la valorisation d'un montant de 250 € et l'absence de soulte.

Le montant des frais d'acte s'élève à 700 €

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **Souscrit à l'unanimité** à la valorisation de cet échange
- **Autorise Madame le Maire, ou en son absence son représentant légal**, pour signer l'acte notarié ainsi que toutes les pièces qui se rapporteront à cette affaire, nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Acte rendu exécutoire
publication Pour extrait certifié conforme.

du _____

Le Maire



Marie-Line EVERLET

SARL DE GEOMETRES EXPERTS ASSOCIES
TOULOUSE - AUCH - CONDOM - FLEURANCE - VIC-FEZENSAC

Département du Gers - Commune de Ordan-Larroque
Section G - Lieudit "A Las Bouloques"

**PLAN DE DIVISION et de BORNAGE d'un échange entre
l'Indivision CASTERA et la commune de Ordan-Larroque**

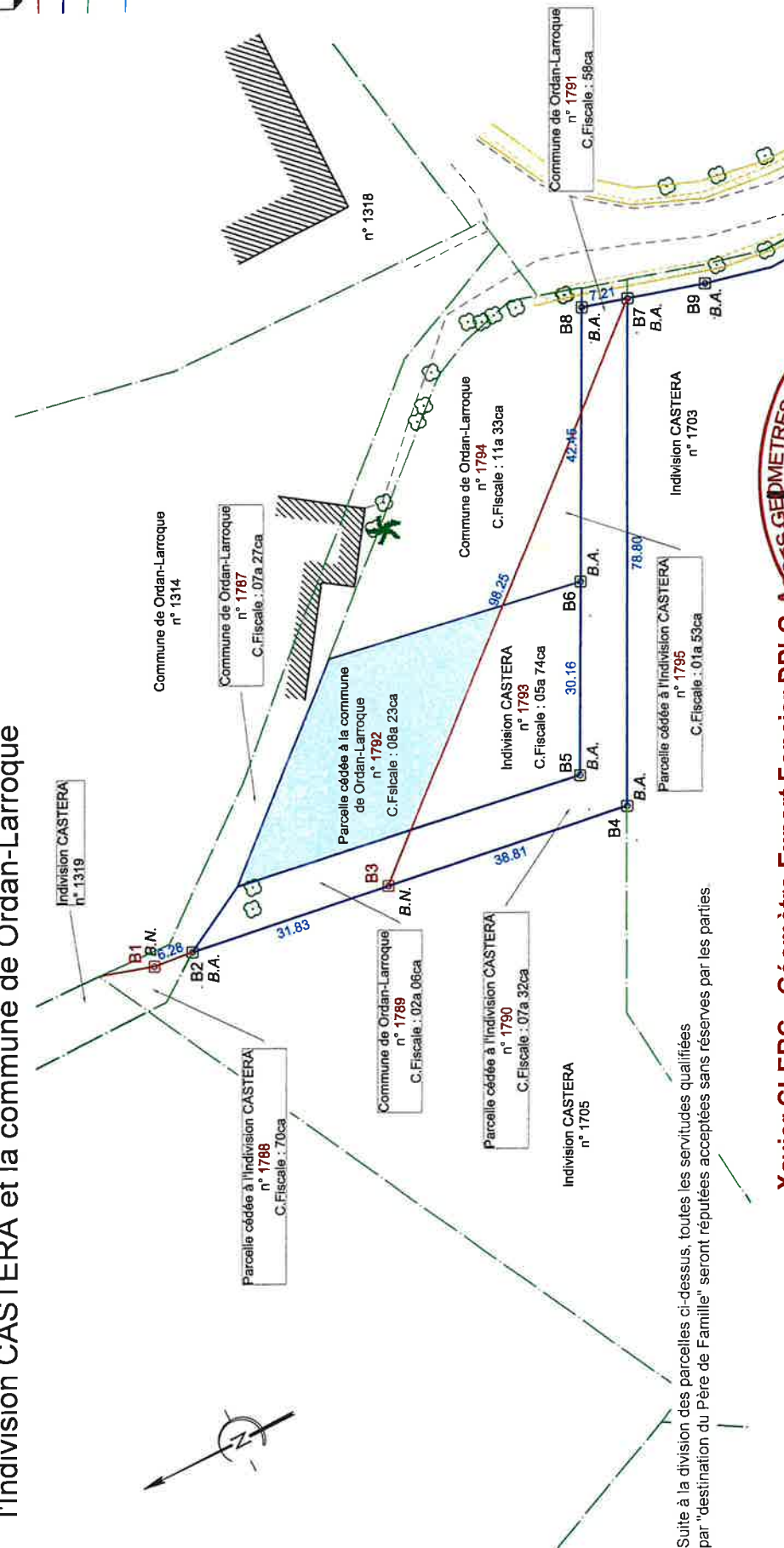
Définition des termes de limite :
- B1 et B3 : Bornes nouvelles OGE de type FENO blanches
- B2 et B4 à B9 : Bornes anciennes OGE de type FENO blanches
Tous les points ont été définis le jeudi 23 juin 2022 en présence de :
- M. Jacques CASTERA (représentant l'indivision CASTERA)
- M. Jean-Paul BERGES (Commune de Ordan-Larroque)

Coordonnées des Sommets		Designations	
n°	X	Y	
B.1	1495283.81	3169823.20	Borne Nouvelle
B.2	1495283.12	3169816.96	Borne Ancienne
B.3	1495278.43	3168785.48	Borne Nouvelle
B.4	1495272.71	3168747.09	Borne Ancienne
B.5	1495260.32	3168751.41	Borne Ancienne
B.6	1495307.16	3169737.66	Borne Nouvelle
B.7	1495342.96	3168711.38	Borne Ancienne
B.8	1495344.95	3168718.31	Borne Ancienne
B.9	1495339.49	3168699.71	Borne Ancienne

Système de coordonnées RGF93 - CC44
Classe de précision du rattachement : 2

LEGENDE

- Limite divisoire
- Limite certaine existante
- Parcelle cadastrale mentionnée à titre indicatif
- Cotes de rattachement



Suite à la division des parcelles ci-dessus, toutes les servitudes qualifiées par "destination du Père de Famille" seront réputées acceptées sans réserves par les parties.



Xavier CLERC - Géomètre Expert Foncier DPLG Assos
Agence : 1bis rue Marguerite Duras - 32000 AUCH
Tél: 05.62.61.80.33 - Fax: 05.62.61.81.35 - E-mail: x.clerc@xmge.com
Siège Social : 51 rue Montablon - 32500 FLEURANCE
Tél: 05.62.06.22.31 - Fax: 05.62.06.27.06
Site Internet : <http://www.xmge.com>



Géomètres-Experts
BUREAU D'ETUDES

Imprimé par Xavier Clerc le 01/08/2022

Dossier A22140

Echelle : 1/ 1000

Envoyé en préfecture le 05/12/2022
Reçu en préfecture le 05/12/2022
Publié le
ID : 032-213203011-20221130-20223013-BOULOQUES-DE

Parcelle cédée par l'indivision CASTERA à la commune d'Ordan-Larroque
n° 1792 Contenance Fiscale : 08a 23ca

Parcelles cédées par la commune d'Ordan-Larroque à l'indivision CASTERA
n° 1788, 1790 et 1795 Contenance Fiscale totale : 09a 33ca